



Commune de Jalhay

URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demandeuse est la Srl IMMOFIDES, représentée légalement par Monsieur Stéphane DAUVISTER et Monsieur Philippe BONFOND, ayant son siège social sis à Tiège 76 bte E à 4845 Sart.

Le terrain concerné est situé Avenue Jean Gouders à 4845 Sart et cadastré division 2, section C n°1021M2, 1032A2, 1032Z.

Le projet est de type : la démolition d'un bâtiment de stockage - la transformation et l'extension d'une habitation en vue de créer un centre médical, et présente les caractéristiques suivantes :

Concernant les travaux de transformation et d'extension, le volume de l'habitation est conservé où seul l'intérieur est remanié pour correspondre au programme du centre médical. L'extension, quant à elle, se déploie sur les façades latérale et arrière de l'habitation. Un volume intermédiaire joint l'ensemble. Le programme du projet est composé de bureaux de consultations, ainsi que d'un centre d'imagerie médicale, d'un pôle de rééducation avec salle de sport et piscine, ainsi que d'un espace dédié au personnel. (Voir axonométrie)

Dossier soumis à Enquête publique en vertu de l'article D.IV.6 du CoDT : dérogation au plan de secteur - actes et travaux non conformes à la zone, à savoir : installation d'ouvrages d'infiltration dans la zone agricole.

Conformément à l'article D.VIII.3 DU CoDT, cette enquête englobe également l'annonce de projet pour recul par rapport aux bâtiments sis sur les parcelles contiguës.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 ;
- Le samedi **20/05/2023** de 09h à 12h00 ;

L'enquête publique est ouverte le 10 mai 2023 et clôturée le 24 mai 2023.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : service.urbanisme@jalhay.be ;
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202300041/5067/2023**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **24 mai 2023** de 14h00 à 14h30 à Jalhay, Rue de la Fagne 46, salle du Collège.

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 24/04/2023

La Directrice générale,

B. ROYEN-PLUMHANS



Le Bourgmestre,

M. FRANSOLET.